



ASSURANCE VIE

La décollecte se confirme en assurance vie

Fait inédit, pour le deuxième mois consécutifs, le secteur de l'assurance vie a enregistré une décollecte en octobre 2011 qui s'élève à 1,4 milliard, après déjà 1,8 milliard un mois plus tôt. Cette décollecte annonce-t-elle une tendance durable ?

En octobre 2011, les prestations versées (au titre des capitaux décès, des rachats) se sont élevées à 10,5 milliards d'euros pour 9,1 milliards de collecte.

Plusieurs facteurs expliquent que les prestations sont devenues plus importantes que les cotisations perçues. La crise économique, le vieillissement de la population -les assurés retraités puisant dans leur contrat d'assurance vie-, concourent à cette décollecte.

Autre facteur, la concurrence d'autres placements notamment de court terme et l'immobilier. Une tendance qui est renforcée par la recherche de liquidités des banques dans la perspective de Bâle III, qui orientent moins leurs clients vers l'assurance vie.

Suite page 2



La décollecte se confirme en assurance vie

Suite de la page 1

Une tendance qui est renforcée par la recherche de liquidités des banques dans la perspective de Bâle III, qui orientent moins leurs clients vers l'assurance vie.

Sur les dix premiers mois de l'année 2011, la collecte brute s'élève à 107 milliards d'euros, en baisse de 12 % par rapport à la même période de l'année précédente, selon les données de la FFSA et du GEMA. "En cumul sur dix mois, la collecte nette demeure largement positive (17,7 Md€) et supérieure à celle des livrets A et LDD (16,8 Md€)", tempère la FFSA. La collecte nette sur les dix premiers mois de 2011 affiche une baisse de 63% par rapport à 2010 à la même période. Quant à l'encours des contrats d'assurance vie, il est en hausse de 4% sur un an, à 1.375 Md€.

Sur les dix premiers mois de l'année, la collecte brute sur les supports en euros est en baisse de 13%, à 91,1 milliards (en baisse de 5%, à 15,9 milliards pour les unités de compte). Les unités de compte représentaient à fin octobre, 15% des cotisations.

L'avenir incertain des fonds en euros

Etant donné l'orientation à la baisse des taux de rendement des fonds en euros, les épargnants devraient privilégier d'autres supports et ainsi renforcer cette diminution de la collecte. Outre le moindre attrait de ces fonds, le contexte économique nécessite de nouvelles solutions, indique la société de conseil en actuariat Optimind. "A travers la forte chute des marchés actions et l'incertitude portant sur la qualité des dettes souveraines, des réflexions de fond doivent être menées sur la nécessité de concevoir de nouvelles solutions d'épargne et de retraite comme alternatives aux fonds en euros", indique Christophe Eberlé, président d'Optimind.

Les assureurs étudient les alternatives possibles aux fonds en euros. Plusieurs intervenants ont déjà lancé des offres dans ce sens tels que les produits de variable annuités, les fonds diversifiés. 41% des acteurs de l'assurance vie s'attendent à un remplacement des contrats en euros par d'autres produits d'épargne retraite, à un horizon de 2 à 5 ans, indique une enquête d'Optimind, réalisée en partenariat avec OpionWay -étude en ligne menée auprès de 126 clients et prospects d'Optimind (assureurs, bancassureurs, mutuelles,...) en octobre 2011-. Il apparaît que les produits à capitaux garantis sont plébiscités. Ainsi, 43% s'attendent à un remplacement des contrats en euros par ces produits. Autre constat de cette enquête, une baisse attendue des rendements des fonds en euros pour 2011 (par 75% des personnes interrogées). "La baisse des taux de rendement conduira à des rendements moyens compris entre 2,8% et 3%. Avec une prévision de l'inflation pour 2011 de 1,8% à 2%, nous obtenons un taux de rendement réel des placements des assurés sur les contrats en euros pour 2011 d'environ 1%, voire 0,8%", indique Optimind.